



RÈGLEMENT INTÉRIEUR SAISON 2023-2024

ARTICLE 1 : LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements sont vivement conseillés.

Dans un souci de respect des autres membres de l'équipe, l'entraîneur doit être prévenu d'une absence.

ARTICLE 2 : HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT

Les horaires prévus en début de saison peuvent être modifiés en cours de saison.

La ponctualité est une forme de respect des autres. Ainsi l'entraîneur s'engage à respecter les horaires d'entraînements.

En cas d'absence, l'entraîneur s'engage à prévenir les membres de l'équipe.

De même, chaque licencié(e) s'engage à être présent à l'heure du début de l'entraînement avec une tenue de sport adaptée, fournie par le (la) joueur(se).

ARTICLE 3 : DÉFRAIEMENT DES COACHS

Deux possibilités s'offrent aux coachs :

- Le défraiement des indemnités kilométriques se fera sur une période de 10 mois, de septembre à juin, hors vacances scolaires.
- Faire don des indemnités au club et établissement d'un justificatif pour déduction des frais kilométriques sur les impôts sur le revenu.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant pénétrer dans les installations sportives, ainsi que d'être à l'heure afin de le récupérer à la fin de l'entraînement.

Les adultes s'engagent à respecter les consignes de sécurité qui entourent l'utilisation de matériel, avant, pendant et après l'entraînement.

ARTICLE 5 : LA TENUE DE JEU

L'AVIONNETTE PARÇAY MESLAY BASKET CLUB met une tenue de jeu (maillot et short) à la disposition de chaque participant, uniquement dans le cadre de la compétition.

Chaque équipe est responsable de la totalité des tenues de jeu mises à sa disposition par le club en début de saison. Les parents et les entraîneurs en assurent la distribution et le lavage. En aucun cas l'équipement (short et maillot) ne doit être dispersé.

Les couleurs officiels de l'APM sont le bleu et le blanc. En accord avec le règlement de la FFBB, chaque adhérent doit respecter ces couleurs lors d'une compétition.

ARTICLE 6 : PRÉSENCE AUX MATCHS

Dans un souci de respect des autres membres de l'équipe et du club, toute absence doit être signalée à l'entraîneur le plus tôt possible.

En cas de non présence de votre enfant à l'entraînement, l'entraîneur se réserve le droit de ne pas sélectionner l'enfant pour la compétition.

Lors des matchs à domicile, les membres de l'équipe doivent être présents 30 minutes avant l'horaire prévu du match.

Lors des matchs à l'extérieur, les parents sont sollicités pour assurer le transport des autres membres de l'équipe au moins deux fois dans la saison.

ARTICLE 7 : ARBITRAGE ET TABLE DE MARQUE

La participation des joueurs (ses) à l'arbitrage et à la tenue de la marque est obligatoire. Elle s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté.

ARTICLE 8 : RESPECT

Les joueurs et joueuses, ainsi que les parents et ceux qui les accompagnent, s'engagent à respecter les décisions prises par les arbitres, les entraîneurs et les dirigeants.

Les joueurs et joueuses, ainsi que les parents et ceux qui les accompagnent s'engagent à respecter leurs adversaires.

ARTICLE 9 : MANIFESTATIONS ET TOURNOIS

Les joueurs et joueuses et les parents peuvent être sollicités pour aider les dirigeants à l'organisation et au fonctionnement des diverses manifestations organisées par l'APMBC.

ARTICLE 10 : HYGIÈNE

Il est demandé de laisser les installations sanitaires et les vestiaires aussi propres que possible.

ARTICLE 11 : LES VOLS

L'APMBC décline toute responsabilité en cas de vols d'effets personnels.

Il est donc conseillé de ne rien laisser dans le vestiaire lors des entraînements et des compétitions.

RAPPEL :

Les membres du bureau sont élus par les adhérents lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, votre présence est donc importante pour la vie du club.

L'AG est une réunion annuelle obligatoire dans le cadre de la loi 1901 qui régit le fonctionnement des associations. Tous les membres de l'association ou leurs représentants légaux (pour les enfants) sont conviés.

Merci d'avance à vous, joueurs, parents et bénévoles de témoigner à notre club votre attachement à nos valeurs.

Le bureau

